

déc. 24, 2017

## **CR Ain-Rhône- Isère 9/12/2017**

---

### **Groupe Ain-Rhône- Isère**

#### **Compte rendu de la rencontre du samedi 9 décembre 2017**

*à l'Observatoire des Armements 187 Montée de Choulans 69005 Lyon*

**Présents :** Michel Barbut, Gérard Briotet, Marcel Chochois, Marie-Chantal Cros, Jean Desfonds, Michel Nebout, Marc Rochet.

**Nous avons partagé des nouvelles de :** Jean-François Bonnet, Paul Beaud, Guy Costaz, Joseph Cutayar, Vincent Feroldi, Isabelle Gignoux, Geneviève Haond, Xavier et Eliane Huot, Colette et André Isemein, Gérard Peloux, Irma Puget.

### **Mise en route :**

En nous retrouvant à l'Observatoire des Armements, nous avons une pensée pour les amis qui nous accueillent dans ce local. Ils font partie de ceux qui reçoivent, ce jour, le prix Nobel de la paix. Émotion aussi en pensant à Bruno Barrillot, lauréat ô combien, de ce prix.

Alors que nous nous apprêtons, entre hommes, à boire notre modeste café, voilà qu'arrive une mère Noël chargée de gâteaux et de papillotes : notre café en devient, tout-à-coup, bien meilleur. C'est comme si un arbre de Noël se mettait à scintiller dans notre salle.

Comme d'habitude nous échangeons les nouvelles reçues : notre petit groupe s'agrandit alors de la présence de tous ceux qui ont partagé avec nous leurs joies, leurs plaisirs et leurs soucis. Personne ne nous en voudra d'avoir une pensée particulière pour notre doyenne Irma (103 ans) qui disait encore il y a deux jours que l'APRC était une association formidable à laquelle elle devait beaucoup !

En prenant connaissance du nom de ceux qui nous ont quittés, nous pensons aussi à eux et à ceux de nos amis qui viennent de perdre un être cher.

### **La suite de nos échanges :**

Nous avons deux documents entre les mains : Endirca 76 et Bilan Action parlementaire PLFSS 2018.

Selon notre habitude notre compte rendu ne va pas répéter ce qui est clairement exposé dans ces documents, mais seulement énumérer les éléments que nous avons soulignés et sur lesquels nous avons débattu.

## Quelques éclaircissements sur le texte :

-L'expression « *texte négativé* » signifie simplement que, dans le compte rendu du TASS de Marseille, le nom de la personne a été gommé.

-La dernière phrase de la P 1 de l'Endirca peut prêter à confusion : il faut comprendre bien sûr que « *l'APRC souhaite ne pas rester isolée, mais au contraire travailler avec l'Apsecc sur le rapport Delevoye, à venir...* »

## le terrain juridique :

Dans le compte rendu de la réunion du 23 septembre dernier, nous avons évoqué l'audience du 12 septembre en cour d'appel de Lyon concernant Vincent Feroldi. Mais nous étions alors dans l'attente du résultat du jugement. Celui-ci est tombé le 17 octobre et c'est une victoire ! Cette décision est extrêmement importante car elle fera jurisprudence. Cet arrêt est particulièrement intéressant et nous vous le partageons car il met à mal l'argument des avocats de la Cavimac répétant, ad nauseam, que la vie au grand séminaire était une vie d'étudiant, somme toute semblable à celle des étudiants en cité universitaire. « On voit bien qu'ils n'y étaient pas » ont souvent dit ceux qui avaient fait cette expérience au temps de leur « folle » jeunesse ! Voici cet arrêt :

*« Il s'évince de ces éléments qu'un grand séminaire, au regard du mode de vie communautaire imposé, dès leur entrée, à chacun des membres réunis par une volonté commune d'approfondissement d'une croyance et d'une spiritualité partagée en vue d'exercer un ministère sacerdotal, constitue une communauté religieuse au sens de l'article L 382-15 du code de sécurité sociale et qu'en conséquence, la période en question n'étant pas une période de formation au sens de l'article L 382-29-1 du même code, la Cavimac doit prendre en compte ladite période dans le calcul des droits à pension de monsieur Feroldi ».*

Parmi les autres décisions juridiques nous soulignons les acquis signalés par Joseph Auvinet (P 3), et en particulier celui de la Cour de cassation de Marseille qui « *condamne la Cavimac sur fondement quasi-délictuel à procéder à l'affiliation de M X...., au titre de l'assurance vieillesse à compter du 17 septembre 1982 et à prendre en compte pour l'ouverture et calcul de sa pension de retraite sa période d'activité religieuse écoulée du 1<sup>er</sup> octobre 1982 au 31 mars 2000* ».

Si vous comptez bien cela fait quand même 73 trimestres gagnés !

## Question d'avenir ?

L'un d'entre nous demande : « quelle possibilité nous reste-t-il afin de régler notre problème de retraite pour l'ensemble et non pas seulement par individu et au coup par coup ? »

- Il y a cette occasion de la réforme des retraites envisagée par le Gouvernement : une réforme peut être l'occasion d'une remise à plat générale et donc de mettre en place des mesures transitoires dont nous (les AMC) pourrions bénéficier.

C'est aussi pourquoi la rencontre envisagée de l'APRC avec le bureau des cultes est importante.

### **Petit intermède récréatif :**

Vous serez intéressés de savoir que le cardinal-évêque de Lyon réclame, sans vergogne, de l'argent par voie de tracts et de courriers, en disant entre autre chose que « *l'Église ne reçoit aucune aide publique ...Elle ne peut donc compter que sur les dons...*

Et « *en donnant au denier, vous permettez :*

[...]

*-de prendre soin des prêtres âgés qui ont été serviteurs toute leur vie durant.*

Et encore : *mon don au denier COMBIEN ?*

[...]

*-un don de 250 € offre un mois de complément de pension à un prêtre aîné. »*

(fin de l'intermède.)

### **En marche vers l'AG :**

L'annonce de l'AG dans Endirca amène un long échange entre nous. D'abord plusieurs de ceux qui sont autour de la table sont décidés à y participer. Ensuite l'anniversaire des « 40 ans » font remonter à la surface bien des souvenirs témoins de la vitalité de l'association depuis ses tout débuts jusqu'à aujourd'hui. Ceux qui sont présents ce jour évoquent particulièrement les faits marquants dont ils ont été eux-mêmes les acteurs ou les témoins.

Par exemple :

- la fameuse démarche à Lourdes lors de la conférence des évêques pour présenter la pétition qui, à ce moment-là, avait recueilli plus de 3000 signatures. En comparant avec les 1300 signatures recueillis aujourd'hui on pourrait avoir envie de chanter la Complainte du pauvre Rutebeuf :

*« Que sont nos amis devenus*

*Que j'avais de si près tenus*

*Et tant aimés.*

*Ils ont été trop clairsemés..... »*

-Lors de l'AG de Francheville la mise en route des congréganistes-hommes jusque là invisibles dans la masse et qui avaient laissé les femmes s'organiser, produire des documents et manifester, sans réagir. On rappelle le rôle de personnes comme Albert Loïdice ou Laurent LeGuen à cette époque.

- Les congréganistes, femmes et hommes réunis, ont pu ensuite rencontrer activement les deux conférences (CSM et CSMF), qui allaient fusionner pour donner la Corref, et réaliser une enquête auprès de tous les pensionnés congréganistes, femmes et hommes laquelle a joué un grand rôle afin d'établir le Protocole de sortie en 2002. Mais qui s'en souvient ?

Nous pensons que des souvenirs comme ceux-là il en existe des quantités et cela, déjà, nous donne la pêche pour venir fêter ça à l'AG et pour continuer l'aventure. Nous ne voudrions pas qu'au soir de l'AG on ait à chanter la chanson de Graeme Allwright :

*« Buvons encore une dernière fois*

*À l'amitié, l'amour, la joie,*

*On a fêté nos retrouvailles,*

*Ça m'fait d'la peine*

*Mais il faut que je m'en aille ! »*

Mais il faut bien terminer notre réunion. Alors nous nous rendons au restaurant » Les Gourmands de Saint-Just » où la joyeuse ambiance de notre rencontre ne baisse pas d'un ton. Finalement on se sépare en se souhaitant un joyeux Noël, souhait que nous partageons avec vous tous, en prenant date pour la prochaine réunion.

Notre prochaine réunion aura donc lieu :

**Le samedi 3 février 2018**

**à l'Observatoire des Armements 187 Montée de Choulans 69005 Lyon**

*Secrétaire Marcel Chochois, relecture Michel Nebout, Michel Barbut et Jean Desfonds.*